



Conseil des droits de l'homme

18^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Vanuatu

Genève, le 30 janvier 2014

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Vanuatu, la remercie pour la présentation de son deuxième rapport national et salue les efforts entrepris depuis le premier cycle.

La Suisse salue en particulier la ratification par le gouvernement de la Convention contre la Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. **Dans cet esprit, la Suisse recommande au gouvernement du Vanuatu de poursuivre les efforts en cours pour ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale dans les meilleurs délais.**

La Suisse salue également les efforts entrepris pour la mise en œuvre de la Loi sur la Protection de la Famille (*Family Protection Law*) pour prévenir et combattre toutes les formes de violence domestique dans la société du Vanuatu. **La Suisse recommande au gouvernement de poursuivre ses mesures concrètes déjà entreprises afin de garantir que les personnes concernées soient bien informées de la teneur de cette loi. En outre, la Suisse recommande au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les Unités de Protection familiale (*Family Protection Units*) puissent garantir que tous les cas de violence domestique soient poursuivis en justice.**

La Suisse apprécie l'étude de la législation nationale concernant la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes (CEDAW) et **recommande au gouvernement d'entreprendre de manière effective les changements nécessaires pour incorporer entièrement la CEDAW dans le système législatif interne, et ce dans les meilleurs délais.**

Pour conclure, **la Suisse reconnaît les efforts entrepris dans le domaine de la sensibilisation aux droits de l'homme au Vanuatu. Afin de poursuivre sur cette voie positive, la Suisse recommande au gouvernement de continuer à améliorer les connaissances en matière de droits de l'homme au sein de la population, notamment en promouvant l'éducation et les activités de sensibilisation à ce sujet.**

Je vous remercie.